

PROCÈS VERBAL DE LA 136^{JÈME} RÉUNION RÉGULIÈRE DU
COMITÉ PARITAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ SEMB CSN SAQ
TENUE LE MARDI 13 MARS 2007
À LA SALLE PULIGNY
DE L'ÉDIFICE DU CDM, SOUS LA PRÉSIDENTE
DE MME SYLVIE MALTAIS COPRÉSIDENTE PATRONALE DU
COMITÉ

Sont présents :

Mmes : Marielle B. Murray – Membre patronal
Sylvie Maltais- Coprésidente patronale

MM. : Denis Thibodeau – Représentant syndical
Gilles Boudreau - Coprésident syndical
Pierre Dénomée – Membre patronal
Jean Gagné – Membre syndical
André Gagnon – Membre syndical
Benoit Gingras – Conseiller à la prévention
Marc Lambert – Membre patronal
Jean La Perrière – Membre syndical
Simon-Mathieu Malenfant – Rep. à la prévention (par intérim)

Sont absents :

MM. : Jean Noël Bordeleau – Membre patronal
Claude Rivard – Représentant à la prévention

136.00 Ouverture de la réunion

La partie patronale informe la partie syndicale que Mme Sylvie Maltais remplacera M. Gilbert Gravel comme membre et coprésidente du Comité.

Mme Sylvie Maltais agit à titre de coprésidente et M. Gilles Boudreau agit à titre de secrétaire de la réunion. Ouverture de la réunion à 13h35.

136.01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par : M. Pierre Denommé
Secondé par : M. Jean Gagné

D'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Le point «Formation en santé sécurité au travail » sera traité au point 136.05 « affaires nouvelles » avec les dossiers B) Mise à jour du programme de prévention et C) Plan de travail 2007.

136.02 Lecture et adoption du procès verbal de la réunion du 15 février 2007

Il est proposé par : M. Jean Jr La Perrière
Secondé par : M. Marc Lambert

D'adopter le procès verbal de la réunion du 15 février 2007 tel que proposé.

136.03 Statistiques

M. Benoit Gingras dépose des statistiques avec une nouvelle présentation et structuration des tableaux.

Le sous-comité, qui a pour mandat d'effectuer l'analyse des besoins statistiques du comité, d'évaluer le contenu du formulaire 0116 et faire les recommandations appropriées au comité, n'a pu se rencontrer.

136.04 Suivi du procès verbal et des dossiers

Guide de prévention

M. Jean Jr La Perrière mentionne qu'il n'y a pas de problème sur le fond du guide de prévention, mais que la partie syndicale tient à s'assurer que ce document ne remplace pas le programme de prévention de la SAQ. Mme Sylvie Maltais précise que le guide ne remplacera pas le programme de prévention.

M. Jean Jr La Perrière demande si l'on analyse le document à 12 personnes ou si l'on mandate un sous-comité. M. Gilles Boudreau a recueilli les commentaires des membres syndicaux concernant le guide.

M. Marc Lambert suggère un sous-comité qui sera formé de M. Gilles Boudreau et M. Benoit Gingras afin qu'ils regardent ensemble les modifications au guide de prévention tel que proposé par M. Jean Jr La Perrière.

Proposition de M. Jean Jr La Perrière adoptée.

Transpalettes manuels

M. Jean Gagné fera les appels concernant le suivi des questionnaires en succursale en remplacement de M. Simon Malenfant. Le sous-comité n'a pu se rencontrer concernant les modifications proposées au «Manuel de formation pour le transpalette manuel».

Un suivi sera fait par M. Pierre Dénommé auprès du Service des ventes afin que les équipes de succursale puissent connaître le poids des caisses et des palettes qui sont livrées dans les aires de réserve à partir du système VSOP.

Le sous-comité doit aussi regarder la méthode d'opération (utilisation) proposée dans le manuel (P.11). Mme Marielle B. Murray vérifiera auprès des fournisseurs s'il existe des documents sur l'utilisation des transpalettes manuels.

Vols et agressions

La lettre concernant notre offre de collaboration à la mise à jour du guide «Vols et agressions en succursales» a été envoyée à M. Louis Simard du Service enquête et prévention de la SAQ.

En attente d'une réponse.

Chariots

M. Pierre Denommée mentionne que la position de l'entreprise est la suivante : Les nouveaux chariots sont déployés en même temps que le projet «Service Conseil».

M. Jean Jr La Perrière précise que M. Benoit Gingras avait mentionné que nous devons faire une validation auprès des utilisateurs de ces nouveaux chariots avant de faire une recommandation.

M. Gilles Boudreau mentionne que le Service conseil a un mandat et que le Comité santé sécurité a aussi un mandat concernant l'utilisation sécuritaire des équipements de transport de charge.

M. Jean Jr La Perrière affirme que l'on devrait valider certains points. Ex : le nombre de caisses « charge » devrait être fourni par les fournisseurs.

M. Pierre Denommée validera certaines informations auprès du Service conseil concernant l'utilisation des nouveaux chariots.

Méthode de travail SAQ Dépôts

M. Jean Jr La Perrière mentionne que ce dossier n'est toujours pas réglé et qu'il est inacceptable d'avoir des délais aussi longs pour ce type de dossier.

Le Comité mandatera M. Benoit Gingras et M. Simon Mathieu Malenfant pour faire enquête dans ce dossier avec le représentant spécialiste des plans d'évacuation de la SAQ.

Dossier « marchepied »

La décision de la CSST sur l'utilisation d'un marchepied à la succursale # 33611, Victoriaville est contestée par le syndicat SEMB CSN SAQ auprès de la CLP.

La partie patronale souhaiterait être informée des contestations faites par le Syndicat.

Ce dossier est en suspens et attente de la décision concernant la contestation.

Prévention et sensibilisation lors de dégustation en succursale

Ce dossier a été réglé au comité de soutien avec un nouveau code d'éthique sur les dégustations en succursale pour le personnel. M. Jean Jr La Perrière mentionne la rapidité avec laquelle la SAQ a réglé ce dossier.

Dossier terminé.

Mise à jour du programme de prévention/ Plan de travail 2007/ Formation en santé sécurité au travail.

Mme Sylvie Maltais fait mention d'une rencontre qui a eu lieu la semaine précédente en présence de M. Jean Jr La Perrière, M. Simon Mathieu Malenfant, M. Benoit Gingras et M. Benoit Malenfant, concernant la vision de la santé sécurité à la SAQ. Mme Sylvie Maltais considère que la SAQ n'a pas à se conformer à la Loi puisque l'entreprise ne fait pas partie des groupes prioritaires. Elle ajoute que Ion devrait adopter des règles pour travailler en équipe comme comité et établir un plan d'action. Donc, Mme Sylvie Maltais mentionne que le

Comité santé sécurité n'est pas décisionnel en matière de formation et information.

M. Jean Jr La Perrière mentionne qu'en effet nous ne sommes pas liés par la Loi, mais plutôt par la convention collective. Entente #2 qui mentionne que les parties conviennent de se soumettre à la loi, particulièrement aux articles 68 à 97 de même qu'aux règlements sur les Comités santé sécurité.

Mme Sylvie Maltais va contacter M. Jean Jr La Perrière sur ce dossier.

Mise à jour du programme de prévention

Mme Sylvie Maltais fera faire des copies du programme de prévention pour les membres du comité.

Plan d'action 2007

Le plan d'action devrait découler des orientations prises lors de la journée de réflexion. L'employeur propose une aide externe (consultant).

Réflexion au Comité

Les parties valideront les priorités à mettre en place afin d'améliorer l'efficacité du Comité tout en tenant compte du mandat de ce dernier.

M. Gilles Boudreau propose que nos mandataires participent à cette journée de réflexion.

Accès aux fiches d'inspection pour le représentant à la prévention

Le suivi a été fait par M. Benoit Gingras.
Dossier fermé.

136.05 Affaires nouvelles

Aucune

136.06 Levée de la réunion

M. Marielle B. Murray propose la levée de la réunion.

La présidente lève la réunion à 17 heures.

Gilles Boudreau
Coprésident syndical

Sylvie Maltais
Coprésidente patronale

Comité paritaire de santé et de sécurité
SEMB/CSN/SAQ